

APPENDICE DES TRADUCTEURS

TRAITEMENT MÉTHODIQUE DU FAVUS

I

TRAITEMENT MÉCANIQUE

But; raison d'être; valeur; procédé d'application.

Le traitement méthodique du favus comprend deux ordres de moyens entièrement distincts qui doivent être mis chacun à leur place et à leur rang : les uns sont purement *mécaniques*; les autres sont *médicamenteux*, topiques.

Quand on a terminé le *traitement préparatoire* du favus sordide — voy. plus haut note 1, p. 787 — traitement en même temps mécanique et médicamenteux; quand le cuir chevelu a été non seulement nettoyé, débarrassé de tous les favi et de tous les produits sordides; quand les cheveux ont été coupés sur toute la tête, absolument à ras; quand toute trace d'épidermite ou de dermite aiguë a cessé, ce qui s'obtient très rapidement si l'on exécute les prescriptions que nous avons données; au bout de peu de jours, les cheveux ont assez repoussé pour que l'on puisse les saisir à la pince et commencer la partie essentielle du traitement — qui consiste à *avulser* le parasite avec le soin le plus minutieux. Cette avulsion, *principe capital du traitement de toutes les affections parasitaires*, est surtout indispensable dans le traitement du favus. Ce n'est pas à elle seule que nous bornons — comme on l'a dit à tort — tout le traitement, mais elle constitue la seconde phase de la médication efficace, et la meilleure *pour préparer le terrain aux tentatives parasitocides, aux essais de stérilisation* du terrain.

Voilà qui est entendu : Dans une *première phase* du traitement — voy. plus haut note 1, p. 787 — nous avons *avulsé* l'énorme masse du parasite sus-épidermique, et la presque totalité des éléments mycosiques occupant les *infundibula*, en même temps que nous avons appliqué des substances capables de stériliser le terrain à l'égard des éléments microbiens adventices, et particulièrement des staphylocoques pyogènes.

Dans la *seconde phase*, nous nous proposons d'*avulser tout ce que nous pourrions du favus* INTERNÉ dans les follicules, c'est-à-dire la presque totalité du favus en acte, par l'*extraction des poils faviques*. Plus cette partie du traitement sera exécutée avec soin, plus la part faite aux médications anti-mycosiques sera *facilitée*.

Voici en quoi consiste l'avulsion des cheveux faviques — épilation — et ce que l'épileur doit faire :

a.) *Premier temps de l'épilation*. — L'épileur enlève d'abord (cela est fort peu douloureux) les cheveux qui viennent sans difficulté, puis ceux qui, sur la plaque malade elle-même, résistent davantage. Quelque soin qu'il y mette, un grand nombre de ces cheveux cassent au niveau de la peau ou un peu au-dessus. Que l'on examine, à la loupe, la plaque de favus la mieux épilée, et l'on en acquerra vite la preuve.

b.) *Second temps de l'épilation*. — Le second temps consiste à épiler, à partir des bords de la plaque favique, les cheveux supposés sains dans l'étendue de un centimètre environ. Un grand nombre de ces cheveux, supposés sains, cassent encore à la pince, et l'épileur ne doit s'arrêter que quand il rencontre des points où l'épilation peut se faire normalement, c'est-à-dire sans casser les cheveux. On doit donc avulser non seulement tous les cheveux malades, mais encore une étroite portion alentour. Avec un peu d'habileté et de patience, tout cela n'est ni difficile, ni cruel.

Ainsi donc, ce second temps du *traitement mécanique* du favus consiste à enlever à la pince tous les cheveux altérés, et à faire, autour de chaque îlot altéré, une *zone de surveillance et de protection* en épilant une surface d'un centimètre environ, zone que le favus n'enfreint jamais, si la surveillance et l'épilation sont faites convenablement. Cela est notre méthode propre, non seulement pour le favus, mais pour toutes les affections parasitaires des poils. Nous l'avons instituée pour la pelade, et nous la maintiendrons pour la trichophytie comme la méthode rationnelle, la seule base solide du traitement radical, rapide, et la meilleure préparation aux médications théoriques.

Les premières épilations, les seules qui soient vraiment pénibles, peuvent être facilitées par quelques applications préalables de l'ordre des substances dites épilatoires; quelques frictions *préalables* avec de l'huile de cade phéniquée à 2 pour 50, ou cocaïnée aux mêmes doses, atténuent considérablement la douleur de l'épilation, laquelle, dans notre méthode, on voudra bien se le rappeler, n'est pas appliquée à toute la tête, mais seulement aux parties malades, et à une zone périphérique de un demi-centimètre autour des îlots faviques, zone de surveillance et protection. Si l'on veut l'insensibilité absolue, on peut l'obtenir sans peine avec des pulvérisations d'éther simple ou méthylié, ou des applications de chlorure de méthyle au pinceau, etc.

L'irritation produite par l'épilation, généralement très légère — miliaire d'épilation — est aisément calmée par des fomentations avec des solutions de salicylate de soude à 20 p. 1000 additionnée de 10 p. 1000 de bicarbonate de soude.

Les épilations sont à *renouveler*, aussitôt que, sur les îlots malades, reparaissent les poils de première repousse; en faisant une courte séance toutes les semaines, la tête peut être tenue en état parfait de la manière la plus aisée. Les épilations deviennent inutiles quand la guérison est confirmée, c'est-à-dire quand il n'y a plus de rougeur à la base des poils, et quand on ne trouve plus, dans les produits de l'épilation, la moindre trace de favus, soit qu'on les examine au microscope, soit qu'on fasse des cultures.

II

TRAITEMENT TOPIQUE

Applications antiparasitaires, parasitocides, stérilisantes.

Le traitement mécanique, tel que nous l'avons indiqué dans le paragraphe précédent, aidé de la propreté aseptique, et renouvelé autant de

temps que l'on trouve sur la tête des poils faviques, c'est-à-dire jusqu'à guérison parfaite, histologique, peut suffire à la guérison — nous en avons fait la preuve publique sur une série assez étendue pour qu'il ne puisse subsister aucun doute. Mais si nous avons dû, pendant un temps assez long, pour cette expérimentation, laisser de côté toutes les autres interventions, cela ne veut pas dire (comme on nous l'a fait dire) que telle est notre méthode exclusive du traitement du favus, et que cette méthode soit la meilleure. Loin de là! C'est avec une persévérance qui ne s'est pas lassée que nous avons mis en pratique toutes les médications connues, ou toutes celles qui nous ont été personnellement proposées. Cette pratique étendue nous a montré qu'aucune des médications topiques, *sans épilation*, n'avait la valeur qui leur est attribuée, et qu'il était toujours nécessaire de les faire précéder, toutes, ou accompagner, par le traitement mécanique. Aucune d'elles employée seule ne guérit le favus; mais la plupart d'entre elles, si elles lui sont associées, peuvent avoir une action utile; les unes, en combattant l'irritation dermo-épidermique causée par la germination favique; les autres, en favorisant la mue épithéliale, la *desquamation intra-folliculaire*; les autres en « détruisant » le parasite directement — opinion que nous ne partageons pas —; les autres, et c'est là où est, croyons-nous, la vérité, en rendant le terrain impropre à la germination favique, *en le stérilisant*.

A aucun titre, il n'existe pour le favus de parasiticide *spécifique*: un grand nombre de substances, absolument différentes, peuvent être utilisées, et utiles à l'un des titres que nous venons d'indiquer, souvent à plusieurs d'entre eux en même temps; les principales sont toujours les mêmes dans la série entière: le *mercure* sous toutes ses formes, le *soufre*, l'*iode*, le *sulfate de cuivre*, les *acides phénique, borique*, etc... Ce sont également celles qui sont indiquées par Vêrujski — *loc. sup. cit.*, p. 290 — comme *favicides*, détruisant l'achorion dans les tubes à culture: *essence de thérebenthine, chloroforme, acide acétique, ammoniacque, teinture d'iode, essence de Wintergreen, sublimé, acide phénique, azotate d'argent, sulfate de cuivre, borax*, etc., etc.

Mais, alors que ces substances, à des doses infinitésimales, triomphent du favus *des cultures*, elles perdent leur action sur la tête humaine où le favus végète dans des conditions non pas seulement, comme on l'a dit, de reclusion profonde, mais bien d'*habitat humain* et d'aliment spécial, déjà très différentes de celles qui appartiennent aux *animaux*, et qui ne sont plus, en aucune façon, celles du tube à expérience.

Chez l'homme, aucune de ces substances, employée seule à une dose compatible avec la vie des tissus, et la survivance de l'appareil pileux, n'est capable de guérir le favus, quels que soient le mode d'application et la forme physique adoptés; aucune d'elles n'agit qu'à des doses capables de *modifier les tissus* sur lesquels on les applique.

III

En fait, et pratiquement, quand la tête a été débarrassée du favus massif, et des agglomérats infundibulaires, par le traitement méthodique que nous avons indiqué comme mécaniquement préparatoire

— page 787 —; quand l'épilation méthodique — page 790 — a éliminé la plus grande partie du favus interné, le médecin a le champ libre pour appliquer tous les antiparasitaires théoriques, sans préjudice du renouvellement du traitement mécanique — avulsion des poils occupant les follicules envahis, jusqu'à guérison histologiquement établie.

Pendant toute la durée du traitement, nous faisons tenir les cheveux du sujet favique coupés ras *aux ciseaux* sur toute la tête, et maintenus ras par des coupes, réglées selon la rapidité de la repousse. Cette pratique permet, seule, la surveillance effective, et rend le traitement d'une extrême facilité.

Tous les soirs, la tête entière est frictionnée avec une pommade qui contient, au gré du médecin, l'une des substances théoriquement antifaviques, employées aux doses *tolérées*, c'est-à-dire à celles qui n'amènent pas d'irritation phlegmasique. La friction avec les graisses est le meilleur moyen pratique de faire pénétrer, dans le follicule, une substance médicamenteuse incorporée:

Voici l'une de nos formules:

Baume du Pérou ou huile de cade ou de	
bouleau blanc	2 à 5 grammes.
Acide salicylique, résorcine	1 à 5 —
Soufre précipité.	5 à 15 —
Lanoline, vaseline, axonge.	30 —

Tous les matins, la tête entière est lavée à l'eau *chaude*, avec un savon de goudron, de naphthol, d'ichthyol, etc., et, quand elle a été bien essuyée, on fait, sur toutes les surfaces faviques, circonscrites par les zones épilées, une friction à l'aide d'une boulette de coton imprégnée d'un liniment antiparasitaire, tel que:

Alcool à 90.	100 grammes
Acide acétique cristallisant	0.25 à 1 —
Acide borique.	2 —
Chloroforme	5 —

Enfin, le pansement du matin, pansement quotidien, est complété en appliquant sur toutes les surfaces faviques un morceau d'emplâtre de Vigo fin, de la dimension exacte des surfaces faviques cerclées par les zones d'épilation.

Cela dit, nous répétons, bien que nous l'ayons déjà dit à satiété, que vingt autres formules peuvent arriver au même but par des substances différentes. Ce que nous recommandons avant toute chose, c'est de ne pas croire qu'un favus se guérit avec une pommade ou une lotion; c'est toujours un état pathologique *complexe* qui réclame un *ensemble de moyens* logiquement coordonné, et régulièrement suivi dans la direction que nous avons indiquée.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

Deux ou plusieurs semaines sont de nouveau nécessaires pour la guérison; en somme, le traitement du favus du cuir chevelu exige plusieurs mois (1).

Quant au favus des parties du corps dépourvues de poils, on peut le faire disparaître complètement par une application suffisante d'huile pour ramollir les masses faviques, et par des lotions savonneuses.

Pour le favus des ongles, il faut l'enlever lorsqu'il est circonscrit, ou en cas d'opacité diffuse de l'ongle, le détruire peu à peu par l'application de l'emplâtre hydrargyrique, d'une solution de sublimé pour 100 d'alcool, et en coupant l'ongle à partir du bord.

CINQUANTE-DEUXIÈME LEÇON

Herpès tonsurant. — Ses différentes formes : herpès tonsurant du cuir chevelu, herpès tonsurant vésiculeux, squameux, maculeux (2). — Onychomycose. — Syco-sis parasitaire. — Eczéma marginé. — Pityriasis versicolore. — Erythrasma.

HERPÈS TONSURANT

L'herpès tonsurant, *scheerende Flechte* (common Ringworm des Anglais), se manifeste suivant la région et selon le degré de développement, sous diverses formes, que l'on n'a pas toujours reconnues comme étant de même nature, et qui ont été, par conséquent, l'objet de nombreuses dénominations. Dans sa localisation sur le cuir chevelu, la

(1) De même que pour toutes les affections parasitaires, la durée du traitement dépend de l'époque de la maladie à laquelle le traitement est institué; de l'étendue du favus à ce moment; de l'âge du sujet; de la sévérité avec laquelle la médication est appliquée. Même dans nos services hospitaliers, il y a mille négligences, mille empêchements de détail qui prolongent la durée de l'affection. Nous pensons, avec Lailler, que l'on doit demander six mois pour la guérison d'un favus étendu à une grande partie du cuir chevelu; mais au bout de deux mois de traitement attentif, la situation est déjà améliorée au plus haut point; le traitement est très simplifié, le malade peut être restitué à l'école, et interné sans aucun danger de transmission. Dans aucun cas, le malade ne doit être déclaré guéri définitivement qu'après examen histologique, et dans le doute, après culture, et lorsqu'il a été revu plusieurs semaines après la première constatation de la guérison. Tous les points du cuir chevelu qui restent hyperhémisés et squameux, quelque limités qu'ils soient, doivent être examinés histologiquement et surveillés avec soin.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(2) ... (Pityriasis rosé de Gibert).

E. B. — A. D.

plus anciennement connue, l'affection a été désignée par Willan, sous le nom de *porrigo scutulata* (1), par Mahon (1829) (2) sous celui de *teigne tondante*. Lorsque Cazenave (1840) (3) constata la présence de

(1) Le *porrigo scutulata* de Willan; *tinea tonsurans*, common Ringworm of the scalp (Ringworm, anneau — ver, ou vermiculaire) des Anglais, se rapporte manifestement à l'« herpès tonsurant », à la fois par le dessin de Willan, — Pl. XXXIX, 1817, — et même par quelques traits de la description, d'ailleurs très imparfaite, qu'il en a donné.

C'est notre trichophytie actuelle — trichophytie circonscrite de Hardy — que représente le ringworm vésiculeux, *herpes circinatus* de Bateman; on peut s'en assurer, aussi bien dans les parties de sa description relative à la peau, que dans celles qui le montrent sur le cuir chevelu. Enfin, l'assimilation est complétée par l'extension de la maladie dans les collèges, et par sa contagiosité qui ressort du tableau de Willan-Bateman.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(2) L'ouvrage de Mahon jeune — *Recherches sur le siège et la nature des teignes*, Paris, 1829 — si peu recommandable sous divers rapports, contient cependant un grand nombre d'observations d'un réel intérêt, malgré leur imperfection. La trichophytie du cuir chevelu y est clairement décrite sous le nom de teigne tondante (*sqvarus tondens*), et très exactement représentée; l'extension de la maladie sur la peau glabre s'y trouve indiquée; l'on y rapporte même une observation avec onychomycose, qui est distinguée de l'onychomycose favique.

E. B. — A. D.

(3) Il est vraiment extraordinaire de constater qu'il faut arriver à l'année 1840, pour voir reconnaître l'identité, et commencer la vulgarisation de maladies, en fait, depuis longtemps connues, et dénommées : *porrigo scutulata* de Willan, *herpes circinatus* des jeunes sujets, de Bateman, *teigne tondante* de Mahon; et cela à l'aide d'un mot incorrect et d'une observation première défectueuse.

C'est le 29 avril 1840 que CAZENAVE, constatant une épidémie dans un collège de Paris, se servit, pour désigner l'affection qu'il observait, du mot impropre d'« herpès ».

Voici ses paroles textuelles :

« En examinant avec soin, je crus reconnaître les caractères de l'herpès circiné; c'était sa forme ronde, sa superficialité, son développement excentrique; c'était pour moi une des variétés de l'herpès que j'ai appelé *squameux*, dans lequel les vésicules, extrêmement ténues, se sèchent immédiatement, dans lequel il y a une desquamation centrale. Ce qui vient corroborer cette opinion, c'est que, quatre fois sur cinq, je rencontrais sur le front, sur le visage, sur le cou même, des plaques analogues qui permettaient de reconnaître les caractères évidents de l'herpès. » CAZENAVE — *Annales des maladies de la peau*, tome I^{er}, 1844, page 42.

Chose non moins curieuse, Cazenave ne reconnut pas d'emblée qu'il s'agissait d'une « teigne ». Voici la prescription qu'il formula, et qui fut purement une médication interne : les jeunes collégiens prirent pendant trois semaines des boissons amères, et deux cuillerées à bouche par